

---

Université Laval, le 18 février 2019

## Aux étudiantes et aux étudiants de premier cycle de l'Université Laval

### Objet : Élection générale au Conseil d'administration

---

Bonjour à toutes et à tous,

La CADEUL souhaite vous aviser de la tenue d'élections afin de combler l'ensemble des postes au sein de son Conseil d'administration et de son Comité exécutif.

La CADEUL est l'association étudiante qui regroupe l'ensemble des étudiantes et des étudiants de premier cycle de l'Université Laval. Elle a pour mission de promouvoir et de défendre les droits et les intérêts de ses membres, d'offrir des services et de dynamiser la vie universitaire.

Elle organise différents événements pour dynamiser la vie de campus, incluant les Shows de la rentrée et les jeux interfacultaires. Elle gère en outre plusieurs services et filiales, comme le Bureau des droits étudiants (BDE), l'agenda universitaire, le dépanneur Chez Alphonse, le Pub Universitaire, les cafétérias Saveurs Campus, le Café l'Équilibre, le restaurant Le Cercle Universitaire et l'offre de subventions aux projets étudiants.

Les finances, les services et les filiales de la CADEUL sont gérés par son **Conseil d'administration**. Celui-ci est formé de vingt-six (26) personnes élues par les étudiantes et les étudiants des différentes facultés. Les rencontres du Conseil d'administration ont généralement lieu une fois par mois, le dimanche, à 18h.

Les vingt-six (26) postes sont répartis entre différentes facultés ou regroupements de facultés. Voici la répartition :

- Groupe A – Faculté des sciences de l'administration (trois postes);
- Groupe B – Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation (deux postes);
- Groupe C – Faculté d'architecture, d'aménagement, d'art et de design (un poste);
- Groupe D – Faculté de droit (un poste);
- Groupe E – Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique, et Faculté de musique (un poste);
- Groupe F – Faculté des lettres et sciences humaines (trois postes);
- Groupe G – Faculté de médecine, Faculté de pharmacie, Faculté de médecine dentaire et Faculté de sciences infirmières (trois postes);
- Groupe H – Faculté de philosophie et Faculté de théologie et de sciences religieuses (un poste);
- Groupe I – Faculté des sciences de l'éducation (trois postes);
- Groupe J – Faculté des sciences et de génie (trois postes);
- Groupe K – Faculté des sciences sociales (trois postes);

- Groupe L – Études libres et baccalauréat multidisciplinaire (deux postes).

Voici les critères pour présenter votre candidature à l'un de ces vingt-six (26) postes :

- être inscrit au premier cycle, à l'Université Laval;
- être inscrit dans un programme de la faculté ou d'une des facultés du groupe pour lequel vous posez votre candidature;
- fournir le formulaire de mise en candidature dûment rempli **avant le vendredi 8 mars, à midi**;
- recueillir la signature, en appui, d'au moins vingt-cinq étudiantes et étudiants de la faculté ou du regroupement de facultés.

Pour les facultés ou les regroupements de facultés où le nombre de candidatures valides est égal ou inférieur au nombre de postes disponibles, les candidates et les candidats sont élu-e-s par acclamation. Pour les facultés ou les regroupements de facultés où il y a plus de candidatures valides que de postes disponibles, des élections seront tenues les **lundi 18 et mardi 19 mars**, dans le pavillon de la faculté concernée.

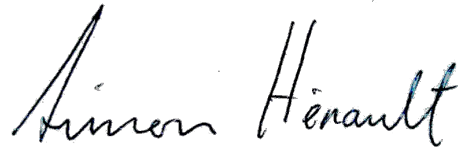
Le formulaire de mise en candidature est disponible et doit être retourné en personne au bureau de la CADEUL, au local 2265 du pavillon Maurice-Pollack.

Pour toute autre question, vous pouvez vous rendre sur le site suivant, <http://www.cadeul.com/elections/>, ou communiquer avec la présidence ou le secrétariat d'élection à l'adresse [elections@cadeul.ulaval.ca](mailto:elections@cadeul.ulaval.ca) ou au poste téléphonique 409303.

Cordialement,



**Nicolas Grondin**  
*Président d'élection*



**Simon Hénault**  
*Secrétaire d'élection*

*p.j. : Règlement électoral 2019, calendrier électoral et formulaire de mise en candidature.*